



SESSION PLENIERE DU 21 JUIN 2022
INTERVENTION DIRECTEUR GENERAL ARS

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé est intervenu devant le CESER à l'occasion de la session du 21 juin.

La CGT a fait une intervention en réponse.

LA PRESENTATION DE L'ARS

L'agence régionale de santé est l'établissement public administratif de l'État chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans sa région.

Son action doit officiellement viser à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

Le directeur général de l'ARS, Jean-Baptiste Cioplet est intervenu, accompagné du directeur du projet régional de santé, Pierre Blaise. Ils sont revenus dans une intervention très politique sur la crise covid et la « tension » sur l'offre de soins. Tout en reconnaissant l'épuisement des équipes soignantes et la difficulté majeure à trouver des remplacements pour les congés d'été, ils ont affirmé que 80 % des passages aux urgences ne seraient pas de véritables urgences !

Ils ont également souligné l'augmentation du nombre de formations d'aide soignants et aides soignantes. L'ARS fera appel à des étudiants de toutes filières pour pallier les absences d'agents de services hospitaliers.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE MARIE-COLETTE LUNEAU

Merci Monsieur le Directeur pour cette présentation, qui laisse toutefois la CGT sur sa faim.

En ce premier jour de l'été, l'état du système de santé en Pays de la Loire est dramatique. Le manque de médecins a des conséquences sur les services d'urgence, le maintien des lits dans les hôpitaux locaux, la possibilité d'être suivi par un médecin traitant, ou la possibilité de consulter des spécialistes. Le manque de personnel médical et médico-social touche en Pays de la Loire en premier lieu les territoires ruraux, mais il touche aussi les villes les plus attractives comme les Nantes ou Sables d'Olonne, l'ensemble de la Région est concerné.

De plus, alors que de le nombre de personnes âgées en Pays de la Loire est

en augmentation, la décision de fermeture d 'EHPAD à l'image de celui d'Orée d'Anjou est pour nous une aberration. On pourrait également évoquer l'EHPAD de Juvigné fermé par anticipation fin 2021. Les familles, les résidents, comme le personnel des établissements partagent la même insatisfaction quant à la qualité du service rendu comme l'a démontré leur mobilisation récente à l'EHPAD de Villevêque.

Notre question sera donc quadruple :

- ➡ Premièrement, l'ARS envisage-t-elle de solliciter l'État pour l'adoption de mesures immédiates pour les urgences, telle la concentration des médecins urgentistes dans les SMUR et pour l'accueil des urgences vitales, ou la participation de l'ensemble des médecins hospitaliers (du public et du privé) au fonctionnement des services d'urgences ?
- ➡ Deuxièmement, quelles actions seront mises en place pour améliorer l'attractivité des professions médicales et médico-sociales, au-delà du Ségur de la Santé et du Laforcade qui laissent de nombreux professionnels de côté et dont les fonds n'ont pas tous été versés ? La CGT rappelle que la première mesure attendue est une réelle revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail.
- ➡ Troisièmement enfin, l'ARS envisage-t-elle de revenir sur les fermetures de places en EHPAD et en particulier sur la fermeture de l'EHPAD de l'Orée d'Anjou ?
- ➡ Enfin, qu'envisagez-vous en matière de recherche et de prise en charge régionale des covid long ?

Le groupe « Environnement » a pour sa part rappelé que 80 % des déterminants de santé sont liés à l'environnement. Le groupe « Solidarités » a rappelé que les services civiques ne se peuvent pas se substituer aux emplois qui doivent être créés.

Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21